

« Nous voilà en mesure de réaliser ce rêve. Créer un nouvel Etat, écrire une Constitution nouvelle est une entreprise passionnante, exaltante, merveilleuse. Enfin maîtres de nos affaires, nous allons pouvoir imprimer notre marque à la loi fondamentale, définir nous-mêmes les conditions du bien général jurassien, jeter les fondements d'une législation adaptée à notre esprit, à notre culture, à notre propre art de vivre, en un mot, construire un Etat qui aura son visage particulier, son poids spécifique dans le concert des cantons.

Réaliser un rêve

Notre peuple, qui nous a chargés de cet honneur et de cette tâche, attend beaucoup de nous. Nous répondrons à ses espérances. La Suisse entière, de son côté, suivra nos travaux d'un œil critique. Nous lui montrerons qu'après avoir taillé, nous savons recoudre et bâtir. Pour y parvenir, il nous faudra jeter sur toutes choses un regard neuf, ouvrir nos esprits aux nécessités de notre temps et, avant tout, placer au centre de notre préoccupation, non pas l'Etat, mais l'homme. Une société n'est digne de subsister, elle n'a de valeur morale que si elle se fixe comme souci premier la défense des déshérités, la protection du plus faible. C'est en nous inspirant de cette maxime, en nous imprégnant de ce devoir que nous ferons de l'Etat jurassien un Etat fraternel.

Quant à l'Etat lui-même, nous pouvons regarder son avenir avec confiance. Avec une passionnerie de bonne souche, passionnément attachée à sa terre, avec une population industrielle, rompue aux techniques les plus modernes de fabrication, avec des chefs d'industrie capables et audacieux, avec des enseignants ouverts aux méthodes nouvelles, et merveilleusement proches de notre jeunesse, comment douter de notre progrès futur ? Nous avons nos écrivains et nos poètes, qui font florès en Suisse romande et au-delà de nos frontières, nous avons nos artistes, peintres et sculpteurs, qui aujourd'hui ne demandent rien aux autres, nous avons enfin toute une élite en formation dans les universités du pays ou d'ailleurs, élite à laquelle nous pourrions offrir un champ d'action, à la mesure de ses compétences, et des conditions de travail dignes d'hommes qui se veulent libres. »

Ce texte pourrait être le discours inaugural du futur président de l'assemblée constituante de la nouvelle entité romande formée du Jura et du Jura-Sud. L'ancien conseiller d'Etat de La Neuveville, Mario Annoni, pourrait en être l'orateur. Il s'agit cependant d'un extrait de l'allocution de Roger Schaffter lors du premier jour des travaux de l'Assemblée constituante jurassienne, le 12 avril 1976.

Plus de trente-sept ans après, ce texte n'en résume pas moins de façon admirable les enjeux qui attendent notre région si elle décide, le 24 novembre prochain, de donner les moyens à une assemblée constituante paritaire nord-sud d'imaginer les contours de ce que serait un nouveau canton romand.

Le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ?

Naissance d'un nouveau Mouvement universitaire jurassien

LE JURA LIBRE

O P T I Q U E J U R A S S I E N N E

JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 65^e année - N° 2842 • abonnement annuel: 90 fr. • 14 mars 2013 • Paraît le jeudi

Chavez et Ragusa

Hugo Chavez est mort la semaine passée. Laissons à d'autres le soin de juger ce «dictateur élu». Cet homme fut en plus un antisémite fanatique, faisant fête à l'Iranien Ahmadinedjad, au Libyen Kadhafi, au Syrien Al-Assad et à... Jean-Luc Mélenchon. Qui se ressemble s'assemble.

Il n'y avait pas de tradition d'antisémitisme au Venezuela, Hugo Chavez en a fait une réalité. Pressions physiques ou économiques, campagnes antisémites orchestrées par la radio nationale ou les sites Internet chavistes, menaces, attaques orchestrées contre les centres juifs: si la communauté juive du Venezuela comptait environ 30 000 membres au début du mandat de Chavez, il n'en resterait qu'une dizaine de milliers.

Les méandres de l'histoire

Chavez se lia aussi aux Castro de Cuba, leur fournissant en échange le pétrole vénézuélien à prix cassé. A noter que les frères Castro ne succombèrent jamais à cette maladie de l'esprit qu'est l'antisémitisme, peut-être parce qu'ils sont eux-mêmes descendants de Juifs galiciens marranes, convertis de force à l'époque de l'Inquisition. Ô méandres !

Le décès d'Hugo Chavez nous servira de prétexte à une promenade historique. Comme Jurassiens, nous avons une dette immense envers

les Juifs, alsaciens notamment, qui catalysèrent notre économie après 1871. Les Schwob, Dietesheim, Brunschwig, Ebel, Lévy, Blum, Spira, Rhein, Klein et autres Bloch ont fait exploser notre artisanat traditionnel, lui apportant des innovations productives et des débouchés commerciaux dont nos ancêtres n'avaient pas idée.

Fleurs, or et argent

Chaque Jurassien, quand il tourne un axe, polit une boîte, monte une machine ou mange un «Ragusa» (parfois les deux en même temps), devrait avoir une pensée de gratitude envers ces pionniers juifs de notre activité d'aujourd'hui. Ils ne l'ont pas fait pour nos beaux yeux, évidemment, mais parce qu'ils désiraient, comme tout le monde, gagner des sous. Leurs talents ont suscité l'étonnement et l'envie, l'émulation et la jalousie, ce qui est dans l'ordre des choses ici-bas.

On s'est souvent gaussé de leurs noms, évoquant l'or et l'argent: Goldblum, Silberstein, etc. L'origine est à rechercher dans un

décret prussien, qui les obligea à abandonner leurs noms traditionnels pour s'inscrire à l'état civil¹. D'où des patronymes qu'ils jugeaient poétiques ou bénéfiques: Blumberg (la montagne fleurie), Goldblum (la fleur d'or) ou Silberstein (la pierre d'argent).

L'écu rouge

Un bistrot en Prusse s'appelait «Zum Roten Schild» («A l'Ecu rouge»). Ses tenanciers juifs choisirent de s'appeler comme lui. Un peu comme si les patrons du «Cerf» à Develier avaient voulu s'appeler «Cerf», opération plus facile que si l'on tient les «Gorges du Pichoux», «L'Union des Peuples» ou «La Croix Fédérale».

Les Rothschild se sont plutôt bien débrouillés. A tel point qu'à l'enterrement de l'un des leurs, un quidam suivit le cortège funèbre en pleurant à chaudes larmes. On lui demanda:

– Etes-vous de la famille pour pleurer autant ?

– C'est parce que je n'en suis pas que je pleure.

Histoire inventée, il va de soi.

Bélier achète Mouton

Les Rothschild ont joint leur nom à l'un des meilleurs bordeaux qui se puissent boire: le «Château

Mouton Rothschild», qui récompense chaque année un artiste en lui confiant l'étiquette du millésime. Le «Groupe Bélier» pourrait proposer à la prochaine assemblée constituante d'acquérir le domaine comme prélude à ses travaux sous le slogan: «Bélier achète Mouton.» L'un des propriétaires dudit domaine, Edmond de Rothschild sauf erreur, s'est rendu célèbre par une parole dont nous avons abusé au-delà du raisonnable, à savoir:

«Il existe trois façons sûres de se ruiner: les femmes, les chevaux et les ingénieurs. La plus sûre reste les ingénieurs.»

Le débat est ouvert. DSK pense que ce sont les femmes, «Findus» pense que ce sont les chevaux et les ingénieurs pensent que ce sont les deux autres. Chacun voit midi à sa porte.

● Alain Charpilloz

¹ Ce système traditionnel propre à l'ensemble du monde sémitique (arabe et juif) veut que l'on soit appelé par filiation paternelle. Les fils s'appellent («Ibn», «Bin» ou «Ben», à savoir «fils de»). Les hommes, à la naissance de leur premier fils, deviennent «Abou» («père de»). Le président de l'autorité palestinienne s'appelle «Abou Abbas» parce que son fils s'appelle Abbas. L'auteur de ces lignes s'appelle «Abou Mansour» (père de Vincent) en arabe, nom dont il ne se sert que pour signer des chèques en bois à la foire de Chaïndon.

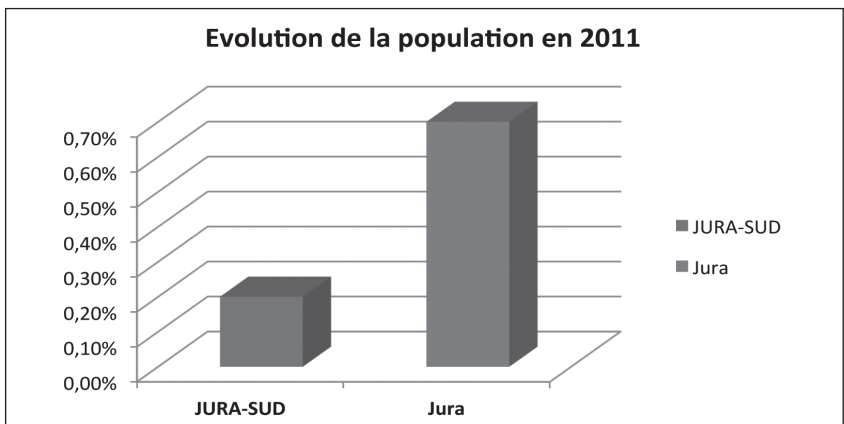
LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2011, le canton du Jura a connu un développement démographique plus important que le Jura-Sud. Cette évolution est le reflet d'une meilleure vitalité économique.

Pendant que le Jura gagnait 510 habitants, le Jura-Sud n'en gagnait que 128.

Avec un poids politique significatif au sein d'une entité romande, le Jura-Sud aura toute les cartes en main pour connaître un développement démographique accentué.

Source: FISTAT (Fondation interjurassienne pour la statistique)



L'argument confédéral

S'il est un argument qui agit à contresens pour ceux qui en abusent, c'est celui de la faiblesse supposée ou réelle des régions excentrées dans le cadre confédéral.

Les cantons, déplore-t-on, ne disposent plus que d'une marge de manœuvre ridicule dans la conduite de leurs propres affaires. Ainsi, tout est entrepris pour amenuiser les principes fondateurs du fédéralisme, les Etats cantonaux étant à terme condamnés à n'être plus que les préfectures d'un Etat central ! Une fois le diagnostic posé, chacun conviendra qu'il est utile de trouver le remède au mal avant qu'il ne soit inexorable.

Que vient donc faire la création d'un nouveau canton là-dedans ? Précisément la démonstration possible d'une revalorisation d'un système menacé. Aujourd'hui, le «statut particulier» du Jura-Sud est inapte à en sauvegarder les

intérêts. Pour la région, la sanction est double et les infographies de la télévision au soir des votations fédérales le lui rappellent à longueur d'année: minorité romande visuellement inexistante, le Jura méridional pèse le poids d'une plume dans l'aire politique bernoise. Une entité jurassienne refondée et souveraine, forte de caractère et de conviction, ainsi que notre attachement au pays saura l'inspirer, voilà, chez nous, un premier moyen efficace de contrecarrer le délitement actuel du fédéralisme. Voilà de quoi surmonter cette faiblesse prétendument rédhibitoire que recueillent les soupirs des tribunes antiséparatistes. Parlons-en.

● Pierre-André Comte



LES 50 ANS DU GROUPE BÉLIER: FRITZ D'UNSPUNNEN
EXTRAIT DE L'INTERVENTION DU DÉPUTÉ JURASSIEN MARTIAL COURTET
LA CHRONIQUE DE VORBOURG

PAGE 2
PAGE 3
PAGE 4

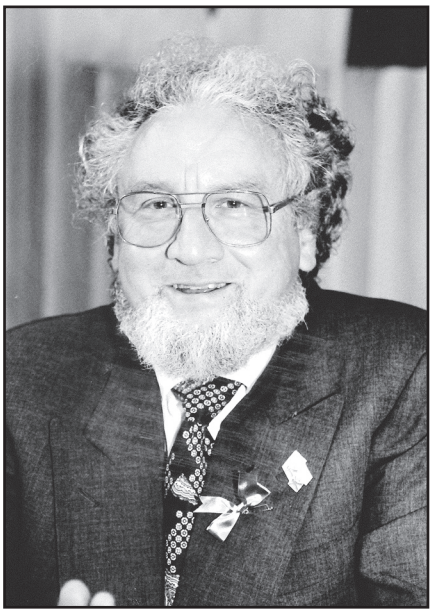
Culture

Mérite à Pierre Philippe

Le « Mérite delémontain » 2012 a été décerné au docteur Pierre Philippe, à l'Hôtel de Ville de Delémont, samedi 9 mars 2013, en présence de Damien Chappuis, conseiller communal.

Exerçant des fonctions dirigeantes au sein du Rassemblement jurassien, puis du Mouvement autonomiste jurassien, Pierre Philippe a siégé à l'Assemblée constituante puis au Parlement jurassien. Il est cofondateur du Mouvement universitaire jurassien et est l'un des fidèles collaborateurs du *Jura Libre*.

Pierre Philippe a présidé aux destinées du Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont, de même qu'à celles de la Commission cantonale jurassienne des musées et de la Commission de la culture de la ville de Delémont. Le *Jura Libre* lui adresse ses plus sincères félicitations pour cette distinction.



Comptoir suisse

Présence jurassienne

Les préparatifs en vue de la participation des cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne et du Jura au Comptoir suisse 2013 de Lausanne se déroulent selon le calendrier et le budget prévus. Les trois cantons seront présents au Palais de Beaulieu du 13 au 22 septembre, sous le slogan: « C'est le (can)ton qui fait la musique. »

Durant toute la durée de la foire, les trois cantons proposeront une expérience originale aux visiteurs, grâce à un stand essentiellement acoustique. Autre point fort, le cheval sera au centre d'une exposition d'animaux, toujours très attrayante pour les familles, avec de nombreuses animations prévues. Enfin, un programme culturel sera proposé sur l'Esplanade du Palais de Beaulieu pour la journée de l'hôte d'honneur, le 14 septembre, journée à laquelle prendront part les trois Conseils d'Etat in corpore.

Le coût total du projet s'élève à 700000 francs, financés par des fonds de loterie. Bâle-Ville et Bâle-Campagne participeront à hauteur de 280000 francs chacun, la part du Jura s'élevant à 140000 francs.

C'est la deuxième fois que les cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne et du Jura se présentent ensemble à une telle foire. Ils avaient participé en 2010 à l'Olma de Saint-Gall et l'expérience s'était révélée très concluante pour les trois partenaires.

<http://www.maj.ch>

LES 50 ANS DU GROUPE BÉLIER

Fritz d'Unspunnen

Le Groupe Bélier continue d'intensifier sa lutte contre la germanisation. Le 13 février 1984, il s'en prend à l'école allemande de Montbautier. Avec Mont-Tramelan et Moron, il subsiste à ce moment-là trois écoles allemandes dans la partie francophone du canton de Berne, en violation de la Constitution bernoise.

A l'approche du 16 mars et en écho aux problèmes de liberté de réunion bafouée dans le canton de Berne, les jeunes Jurassiens inondent la ville de Moutier d'affiches portant un gros point d'interrogation et l'inscription « Tavannes et Moutier interdisent les manifestations du Groupe Bélier, les mercenaires probernois défileront-ils le 17 mars à Moutier, ville jurassienne. »

L'objectif consiste aussi à faire monter la pression jusqu'à ce fameux 17 mars 1984 où les probernois du Groupe Sanglier défilent dans les rues de Moutier. Le cortège des antiséparatistes est toutefois précédé de nombreux membres du Groupe Bélier porteurs de drapeaux jurassiens, qui ridiculisent leurs adversaires en semant carottes et autres légumes sur la chaussée.

Ça fume à la Bourse

Le 7 mai 1984, le mouvement revendique le sectionnement de quatre poteaux électriques près de Büren, privant d'électricité pendant plus de six heures les habitants du village de Meienried. Par cette action, il souhaite faire prendre conscience à « ses amis bernois de l'Ancien canton » de la pesante présence de leur pouvoir sur le Jura-Sud. Il dénonce également les multiples couleurs bernoises suspendues aux candélabres des localités des trois districts francophones, avec la complicité des autorités locales qui encouragent « ce genre de stupidités ».

Afin de sensibiliser l'opinion helvétique aux problèmes de refus de salles et d'interdictions de manifester dans le Jura méridional, le Groupe Bélier enfume la Bourse de Zurich le 11 mai 1984 au moyen de quatre bombes fumigènes. Le marché est interrompu durant soixante-cinq minutes et les locaux évacués. Dans sa revendication, il ajoute: « Il est grand temps que la Suisse se soucie de sa cote à la bourse de la démocratie. »

En date du 1^{er} juin 1984, la Sentinelle des Rangiers, monument militaire érigé en 1924 et très contesté dans le Jura, est renversée à la stupéfaction générale. Le Groupe Bélier revendique l'action en déclarant qu'un « symbole de l'immobilisme suisse s'est couché définitivement ». Il tient aussi à rappeler au peuple suisse l'ingratitude du canton de Berne et de la Confédération à l'égard du Jura.

Deux jours plus tard, les jeunes séparatistes jurassiens frappent encore en enlevant la célèbre Pierre d'Unspunnen, objet d'un concours de lancer annuel lors de la fête folklorique des bergers. Ce caillou pesant 83,5 kilos était conservé au Musée touristique de la région de la Jungfrau à Unterseen, près d'Interlaken. Quatre Béliers réussissent à distraire le personnel du musée et à subtiliser la pierre en s'échappant par une porte dérobée au nez et à la barbe des gardiens.

A travers son communiqué de revendication, le Groupe Bélier exige le rétablissement des libertés fondamentales dans le Jura-Sud, le respect de la territorialité des langues, une justice impartiale et la restitution des territoires occupés par Berne. Promesse a été faite aux organisateurs de la fête des bergers d'Unspunnen de restituer la pierre le jour où le Jura sera réunifié.

● Laurent Girardin

Prochain article: « Les remous du Fritz »



La célèbre Pierre d'Unspunnen marquée du sceau du Bélier et des étoiles européennes.



Le Groupe Bélier devance les probernois du Sanglier lors du cortège du 17 mars 1984 à Moutier.

ET TOUT CECI EST VRAI

Au terme de la séance de l'Assemblée interjurassienne du 21 février 2013 au cours de laquelle cette dernière a invité tous les citoyens à s'intéresser à l'avenir institutionnel de la région, la présidente de la commission Institutions, Marcelle Forster, a insisté sur le fait qu'une collaboration entre Jura et Jura-Sud devait absolument être conservée quel que soit le résultat du vote (*Journal du Jura*, 22 février 2013). A noter qu'un OUI de principe le 24 novembre prochain à l'étude d'une nouvelle entité romande entre Jura et Jura-Sud demeure à ce jour le meilleur moyen de faire collaborer les deux régions...

* * *

La députée UDC de La Neuveville Anne-Caroline Graber s'est muée dernièrement en chantre de l'asymétrie en dénonçant le fait que la Déclaration d'intention du 20 février 2012 ne permettait qu'aux seules communes du Jura-Sud de demander à voter sur leur appartenance cantonale en cas de refus d'étudier la création d'un nouveau canton romand. Dans un article du 23 février 2013, le *Journal du Jura* a posé la question en ces termes à Delémont: « Pourquoi ces plébiscites ne sont-ils pas prévus dans le canton du Jura? Parce qu'aucune commune ne songe à le quitter! »

4,4 millions pour les routes

Afin d'assurer la maintenance de son réseau routier cantonal en 2013, le canton du Jura va engager une dépense de 4,43 millions de francs.

Parmi les chantiers importants qui seront concernés figurent la réfection de la chaussée entre Soubey et Les Enfers, entre la Gruère et Saignelégier, entre Les Breuleux et Le Cerneux-Veusil et entre Les Emibois et Le Roselet.

En outre, une partie de la somme de 4,4 millions de francs sera destinée à des travaux d'assainissement, de drainage et d'évacuation des eaux de ruissellement ainsi qu'à la réfection de murs de soutènement et de ponts, de même qu'au renouvellement des revêtements usés.

Francophonie aux Franches-Montagnes

La 18^e Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF) se déroulera du 15 au 24 mars 2013. L'ouverture officielle du volet jurassien de la manifestation aura lieu samedi 16 mars 2013 à 11h à l'Hôtel de Ville de Saignelégier (salle de spectacle) et sera donnée par Elisabeth Baume-Schneider, ministre et présidente de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin.

En 2013, la manifestation est accueillie par les Franches-Montagnes. Elle se déplacera en Ajoie en 2014 et dans le district de Delémont en 2015. De nombreux rendez-vous sont à l'affiche, notamment au Noirmont et à Saignelégier (voir site www.slff.ch). Signalons notamment une conférence-débat animée par Lise Bailat, journaliste et membre du Conseil de la langue française de la République et Canton du Jura, avec le concours de quatre grands témoins, dimanche 24 mars à 17h au Café du Soleil, sur le thème: « Plurilinguisme: façade ou réalité. »

La Journée internationale de la francophonie a lieu mercredi 20 mars 2013.



Le Valaisan Mathias Reynard, plus jeune conseiller national de Suisse, sera l'invité politique de la 49^e Fête de la jeunesse jurassienne qui aura lieu le samedi 16 mars 2013 au Forum de l'Arc à Moutier dès 17h30.

Mouvement universitaire jurassien

Comme le *Jura Libre* l’annonçait dans l’éditorial de sa dernière édition, un nouveau Mouvement universitaire jurassien (MUJ) vient d’être créé. Trois de ses porte-parole – Maurane Riesen, 22 ans, de Sonceboz, étudiante en Master de Biologie à l’Université de Neuchâtel, Yoan Mérillat, 23 ans, de Perrefitte, étudiant en Master en économie et management à l’Université de Zurich, et Loïc Terrier, 23 ans, de Moutier, étudiant à la Haute-Ecole Arc – l’ont présenté à la presse le mercredi 6 mars dernier.

Les jeunes membres du MUJ souhaitent s’investir dans le débat en vue des votations capitales du 24 novembre prochain. L’importance de l’enjeu pour le Jura et le Jura-Sud ne pouvait leur échapper et ils rappellent que contrairement à certaines allégations péremptoires entendues ici et là, la problématique dont il sera question à la fin de cette année 2013 intéresse au plus haut point la jeunesse de la région qui est naturellement soucieuse de son avenir.

La jeunesse impliquée

Le MUJ est constitué de jeunes étudiants provenant de tout le Jura. Il croit au potentiel de la région et souhaite s’impliquer pour son développement. Selon lui, la jeunesse du Jura et du Jura bernois ne veut pas que le débat échappe à la population et qu’il

soit monopolisé par des mouvements aux intérêts trop « idéologisés ». « Que cela plaise ou non, la Question jurassienne est une affaire politique dont le traitement aura un impact majeur sur l’avenir de notre région et de sa population. La jeunesse a la chance, le droit mais aussi le devoir de participer à ce débat » ajoute-t-il.

Le nouveau mouvement souhaite ainsi prendre part à la discussion. Il veut réfléchir, informer et participer. Il remarque qu’il importe que la population se rende aux urnes pour laisser parler le bon sens et la raison tout en pensant que le véritable débat ne s’ouvrira que dans un deuxième temps. Son approche est donc extrêmement pragmatique : « Seul un OUI le 24 novembre ouvre la possibilité à la discussion. Une discussion que nous ne pouvons refuser en tant qu’universitaires et que

nous appelons la population à nous accorder. »

L’avenir intéresse le MUJ

Les jeunes universitaires relèvent que notre région doit faire tout son possible pour éviter l’exode de sa jeunesse. Pour retenir les forces vives et leur offrir des perspectives d’avenir, ils sont convaincus qu’un engagement actif des jeunes dans un débat leur permettant d’exprimer leurs attentes est de nature à les séduire et à les responsabiliser. Ils ajoutent que « la dynamique qu’offre la création d’une constituante représente une occasion unique et historique. »

Le MUJ, dont la clé de voûte sera la communication, a créé un site Internet (www.mouvement-universitaire-jurassien.com), ainsi qu’une page Facebook. Il participera au débat tout au long de cette année de votation en publiant régulièrement des réflexions, des analyses, des éclairages divers et en mettant des espaces à disposition pour discuter avec la jeunesse et la population.

● Laurent Girardin



ET TOUT CECI EST VRAI

Lors des dernières élections fédérales du 3 mars 2013, Jura et Jura-Sud ont une nouvelle fois voté de façon identique et dans les mêmes proportions. Concernant plus particulièrement l’arrêté sur la politique familiale, 60% des votants du Jura méridional l’ont accepté (tout comme l’ensemble des cantons romands) alors que le canton de Berne l’a rejeté.

* * *

En réponse à l’interpellation du député autonomiste Jean-Pierre Aellen au sujet des restrictions de déneigement des routes dans le canton de Berne, le Conseil exécutif indique qu’il n’est pas prêt à assouplir cette mesure. L’hiver prochain s’annonce chaud...

LE JURA LIBRE
OPTIQUE JURASSIENNE
Editeur : Société coopérative
Le Jura Libre
Case postale 202
2800 Delémont 1
Téléphone : 032 422 11 44
Télécopieur : 032 422 69 71

Une campagne honnête et digne

Depuis que la perspective d’organiser une consultation populaire à la fin de l’année est presque certaine, on observe que les courriers de lecteurs consacrés à ce sujet se multiplient dans la presse régionale, et c’est tant mieux. Cela participe du débat démocratique que nous appelons de nos vœux.

Ce qui est moins réjouissant, c’est que plusieurs de ces interventions s’éloignent de la réalité et même de la vérité. Ainsi, le coprésident du comité « Notre Jura bernois », l’ancien conseiller national Jean-Pierre Graber, a publié une tribune dans le *Journal du Jura* du 8 février dans laquelle on peut lire, je cite : « Nous voulons dès à présent rendre notre population consciente des grands enjeux politiques de la prochaine votation et l’inviter à rejeter dès le premier vote le processus qui pourrait mener à un rattachement de facto du Jura bernois au canton du Jura. Ne nous faisons aucune illusion. Si notre population accepte de participer aux travaux d’une constituante, elle donnera implicitement son aval à une réunification avec son voisin du Nord. Il est des fiançailles qui aboutissent nécessairement à un mariage sans divorce possible. » Fin de citation.

De telles affirmations sont fallacieuses, car elles ne correspondent pas aux faits. D’une part, le projet ne consiste pas à rattacher le Jura bernois au canton du Jura, puisque celui-ci disparaîtra le cas échéant. D’autre part, il est mensonger de prétendre qu’en votant OUI lors du premier vote, les citoyens donneront leur aval à une quelconque réunification. Ils accepteront uniquement qu’un projet soit élaboré afin d’être présenté à la population dans quelques années. Elle aura alors tout loisir de l’accepter ou de le refuser. Ce principe est très clairement énoncé dans les messages adressés respectivement au Parlement jurassien et au Grand Conseil bernois.

Manipuler l’information pour tromper l’électeur est un procédé qui ne trouve pas sa place dans un Etat démocratique. Dans une campagne précédant une votation, il appartient aux autorités de rectifier les propos fallacieux tenus par des particuliers. Nous attendons ainsi du Gouvernement jurassien comme du Conseil exécutif bernois qu’ils veillent à rectifier toute information qui s’avérerait incorrecte sur le plan factuel.

Nous souhaitons que la campagne qui précédera les scrutins soit honnête et digne et qu’elle se fasse dans l’intérêt du citoyen.

Extrait de l’intervention du député jurassien Martial Courtet, président de la Commission des affaires extérieures et de la réunification, lors de la séance du parlement du 27 février 2013.

Perspectives d’avenir

Vraisemblablement cette année encore, la population devra donc s’exprimer par un vote démocratique dont il importe de bien saisir les vrais enjeux. Cette première consultation populaire ne consistera pas à choisir entre deux cantons existants mais à décider si l’on veut se donner la possibilité de débattre ensemble de ce que pourrait être un nouvel espace de vie dont l’organisation se verrait conçue par une constituante interjurassienne. Cette assemblée serait appelée à élaborer un projet traitant tous les domaines de l’organisation d’un nouvel Etat romand. Elle déciderait ainsi des grandes orientations constitutionnelles mais prendrait aussi en compte les préoccupations plus immédiates de la population. Quel sera l’avenir des établissements de formation et celui des sites hospitaliers ? Qu’en sera-t-il de la fiscalité, du traitement des fonctionnaires et des enseignants, des taxes, des primes d’assurance ? Les agents de la fonction publique jurassiens et bernois auront-ils la garantie de pouvoir servir le nouvel Etat ?

Autant de questions auxquelles la constituante devra répondre. Ce n’est qu’au terme de ce processus démocratique que, pouvant juger sur pièce, la population sera appelée à opérer un choix de nature institutionnelle.

La constituante pourra se baser sur l’important travail de fond réalisé par l’Assemblée interjurassienne, dont le rapport final réserve un rôle très enviable à Moutier. Qui a à cœur le développement de notre ville et de la région admettra que Moutier dispose là d’une belle carte qu’il serait absurde de ne pas jouer.

Dire NON au premier vote c’est refuser le débat constructif et accorder une priorité inconditionnelle à l’appartenance cantonale bernoise. C’est empêcher la population et la jeunesse de participer à l’élaboration d’un projet d’avenir et de prendre ainsi leur destin en main.

Conclusion

Les droits démocratiques des Prévôtois étant enfin reconnus, le Conseil municipal soutient le processus devant conduire à une solution définitive du problème jurassien. Favorable à l’institution d’une constituante interjurassienne, il s’engage cependant à mener le processus à son terme. L’exécutif de Moutier espère que la population ne préférera pas l’appartenance bernoise inconditionnelle à l’unité du Jura bernois, concept né du déchirement postplébiscitaire du Jura historique.

Extrait du rapport du Conseil municipal de Moutier au Conseil de ville relatif à la Question jurassienne, 4 mars 2013.

CALENDRIER du Mouvement autonomiste jurassien

Vendredi 15 mars 2013

Epauvillers : Assemblée générale ordinaire de la section du Mouvement autonomiste jurassien de Saint-Ursanne et du Clos du Doubs, à 19h45 au restaurant de la Poste « Chez Marie ».

Samedi 16 mars 2013

Moutier : « Fête de la jeunesse jurassienne » au Forum de l’Arc. 17h30 : Conférence de presse du Groupe Bélier (invités politiques : Mathias Reynard, conseiller national PS de Savièse, et JérémY Lobsiger, président des jeunes UDC-Jura). 18h : Apéritif. 18h30 : Discours.

En soirée, partie principale assurée par le groupe « Boulevard des airs » (nominé aux Victoires de la musique dans la catégorie « révélation scène »). Quatre groupes régionaux aux styles variés assureront le reste de la soirée : « Snails On Daisies », « Pars Ici », « Dramatic Sex Foundation » et « Lee Harvey Oswald ». Restauration et bars.

Jeudi 21 mars 2013

Bâle : Assemblée générale de l’Association des Jurassiens de l’extérieur, section de Bâle, à 18h30 au Gundeldingercasino.

Fusions

La commune de Sauge est née

Les citoyens des communes de **Vaufelin-Frinvillier** et de **Plagne** ont accepté le contrat de fusion ainsi que le nouveau règlement d’organisation de la nouvelle commune fusionnée de Sauge. Une première, dans le Jura-Sud, depuis la fusion, en 1950, de Tramelan-Dessus et de Tramelan-Dessous. La nouvelle entité sera effective le 1^{er} janvier 2014.

Faune

Sauver le lièvre

Le Gouvernement jurassien a récemment adopté un plan cantonal de mesures en faveur du lièvre brun. Etabli en collaboration avec les milieux de la chasse, de l’agriculture et de la protection de la nature, ce plan ambitieux prévoit la mise en œuvre d’un catalogue de mesures propres à redresser les effectifs de l’espèce à un niveau jugé durable.

Une diminution du nombre de lièvres bruns a été constatée en Suisse à partir des années 1950/1960 déjà. Cette baisse n’a pas épargné le canton du Jura. Elle s’est amorcée dès les années 1980, pour s’accroître durant les années 2000. Les recensements effectués chaque année par l’Office de l’environnement, en collaboration avec les chasseurs, montrent que le lièvre a atteint ces dernières années une densité critique de l’ordre de deux individus par kilomètre carré. En dessous de ce seuil, les spécialistes s’accordent à dire que la survie même de l’espèce est compromise à court ou à moyen terme.

Compte tenu de cette situation critique, le gouvernement a pris la décision d’interdire la chasse du lièvre sur l’ensemble du territoire jurassien à partir de 2010. Aujourd’hui, il retient neuf mesures fortes en faveur du maintien et du développement de cette espèce emblématique de nos campagnes. Ces mesures concernent la revitalisation de l’habitat, la réduction de la pression de prédation sur le lièvre, la lutte contre le braconnage, la mise en place de zones refuges ou encore la communication. L’objectif est la restauration d’une densité moyenne de lièvres de quatre individus par kilomètre carré en 2016 et de six individus par kilomètre carré en 2020.

† Gérald Pasquier

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès récent de Gérald Pasquier, de Moutier. Il était l'époux d'Isabelle Pasquier, ancienne présidente de la section de Moutier et environs du Mouvement autonomiste jurassien et militante très engagée.

Le *Jura Libre* et le Mouvement autonomiste jurassien présentent leurs condoléances à son épouse Isabelle, à son papa Emile ainsi qu'à sa famille.

Economie

Production doublée chez Zürcher Frères

L'entreprise Zürcher Frères SA, implantée aux Bois depuis 1987, projette de doubler sa surface de production et d'augmenter d'autant son personnel qui représente actuellement 55 collaborateurs.

Spécialisée dans la fabrication d'oscillateurs pour l'horlogerie haut de gamme et maîtrisant mieux que personne une technologie pointue appelée «frittage», la firme dirigée par Emile et Jean-Pierre Zürcher espère que sa seconde usine pourra être sous toit en automne 2014.

Chaque année, ce ne sont pas moins de 6,5 millions de pièces oscillantes qui sortent des ateliers des Bois. Même si les 80% du chiffre d'affaires de l'entreprise sont réalisés dans l'horlogerie, elle n'en délaisse pas moins d'autres secteurs comme l'aéronautique et l'alimentaire.

Protection civile

Une seule structure

Le Gouvernement jurassien a transmis au parlement un projet de révision partielle de la loi sur la protection de la population et la protection civile (LPCi). Le projet a fait l'objet d'une consultation, qui a recueilli 44 prises de position. D'une manière générale, les organismes consultés acceptent largement les modifications proposées.

Ce projet a pour but d'améliorer l'organisation opérationnelle de la protection civile jurassienne en créant une seule structure couvrant l'ensemble du territoire cantonal plutôt que trois organisations de district.

Les options générales suivantes sont retenues. La structure passe de trois organisations régionales à une seule organisation cantonale, avec à sa tête un commandant à 50%. Une commission de la protection civile est créée à l'échelon cantonal, en lieu et place des autorités de surveillance régionale. Le processus lié à l'alerte et à l'alarme à la population est modifié, de même que le processus de perception des contributions de remplacement, suite aux modifications des bases légales fédérales au 1^{er} janvier 2012.

La répartition financière des charges liées à cette nouvelle organisation de la protection civile reste identique, à savoir que les frais sont partagés à hauteur de 50% chacun entre l'Etat et les communes.

Les jambes sciées

Dans l'avant-dernière édition de votre journal préféré, votre serviteur promettait d'enquêter et de révéler l'entourloupe fomentée par Mamy Forster pour participer à la campagne en brouillant les cartes, en entretenant la confusion et en appelant à voter NON d'emblée avec le soutien indirect de quelques aijistes naïfs. Or, dans une édition précédente, notre collègue *Pistorius le Pistard* nous coupait l'herbe sous les pieds (lui qui n'en a pas). Renseignements pris, il s'avère en effet que sainte Marcelle des Boutons préparait bel et bien un «événement» qui aurait vu le groupe de gauche à l'AIJ donner la parole à des experts (Pilet, Ladner, Woeffray, Knüsel, etc.) à l'occasion d'un débat général de débroussaillage «des pistes» susceptibles d'assurer le bonheur de la région. Entre visionnaires au-dessus de la mêlée, on aurait évoqué, entre autres, le promoteur «statu quo+» dans un grand canton bilingue d'un million d'habitants, ayant la «masse critique», garant de l'équilibre fédéral et pourvoyeur de «synergies» et blablabla et blablabla... La portion congrue aurait été consacrée à la création d'une constituante interjurassienne. Cette opération de brouillage de cartes aurait constitué une magnifique occasion pour le PSJB de faire accroire qu'on peut fort bien se prononcer contre la constituante tout en faisant preuve d'une grande ouverture d'esprit.

En révélant ce complot, *Pistorius le Pistard* nous a scié les jambes! Il a fort heureusement aussi ouvert les yeux de quelques innocents agneaux aijistes. Lesquels ne sont plus trop d'accord de se faire tondre! Mamy Forster a donc été renvoyée à sa guerre des boutons!

Les conséquences du NON

La stratégie des aijistes probernois, PSJB en tête, consistera aussi pendant cette campagne à entretenir l'illusion que, «quel que soit le résultat du vote de 2013»

(lisez: «si le NON l'emporte»), la collaboration interjurassienne va se poursuivre et se renforcer au travers des institutions communes et par l'intermédiaire du Conseil du Jura bernois. Une façon de rendre supportable la frontière de la Roche Saint-Jean et de donner bonne conscience aux antiséparatistes modérés. Or, en cas de NON, le Jura bernois deviendra, pour la République et Canton du Jura, un voisin comme un autre avec lequel on ne collabore qu'à la condition d'y trouver un réel intérêt. Le cofinancement par le Jura d'institutions communes ou de lieux de culture interjurassiens (musées, festivals) ne se justifiera plus. Pour faire rayonner leur région, les Jurassiens du Sud devront dès lors faire avec les moyens du bord bernois. Lesquels seront toujours réduits, les Bernois étant sûrs de l'attachement inconditionnel de leurs francophones. Quant au Conseil du Jura bernois, il ne sera alors JAMAIS reconnu comme un interlocuteur direct des autorités jurassiennes. Il se contentera de distribuer des subventions fondant comme neige au soleil. Un rôle à la hauteur de ses ambitions.

Casques bleus

En mal de reconnaissance et de notoriété, éloignés des feux de la rampe, les aijistes se cherchent un nouveau rôle. Présidée par Mamy Forster, la commission des Institutions de l'AIJ planche déjà sur ce sujet. La mercière Marcelle aurait ainsi proposé de confier aux aijistes désœuvrés le rôle de casques bleus chargés de contrôler le bon déroulement du scrutin de novembre 2013. On voit bien Rösti Grosse-Braguette coiffé d'un casque bleu et pas à boulons (pour autant qu'on en trouve un à sa taille) contrôler les urnes de Moutier et participer activement au dépouillement de celles de Tramelan! Sûr que les résultats seraient fiables avec des experts de cet acabit!

● Vorbourg

REVUE DE LA PRESSE

Après les votations fédérales du dimanche 3 mars 2013:

Le Quotidien Jurassien (4 mars 2013)

Trois oui du Jura et du Jura bernois dans les mêmes proportions

* * *

Le nouveau Mouvement universitaire jurassien (MUJ) s'est récemment présenté à la presse.

Le Journal du Jura (7 mars 2013)

NOUVEAU MOUVEMENT UNIVERSITAIRE JURASSIEN Issu de tout le Jura, il entend s'engager activement dans la campagne en vue de la votation du 24 novembre sur l'avenir institutionnel

Seul un oui permettra la discussion!

* * *

Le Quotidien Jurassien (7 mars 2013)

«La jeunesse a le devoir de participer au débat»

Une affaire de cœur et de raison

un seul ura 

Un tournant de l'histoire (3)

La création d'un nouveau canton suisse, à l'échelle du Jura et du Jura bernois, n'est pas une fin en soi, ni une obsession. J'entends parfois dire que la Question jurassienne est un boulet. En aucun cas; elle est un adjuvant. Nous avons le désir d'entrer dans une démarche au service de la région jurassienne, de sa population, de son génie industriel, de sa culture, de son tourisme, de son agriculture, de ses sportifs, de ses artistes, de sa jeunesse.

Plus que de sympathiques similitudes ou des points communs semblables à ceux partagés avec d'autres cantons, entre le Jura et le Jura bernois, il s'agit d'autre chose: l'histoire, la topographie, la langue, la culture, le tissu économique, les opinions politiques exprimées lors des votations fédérales, le tissu social, les nombreuses associations actives à l'échelle interjurassienne, les institutions communes, les lieux de formation, les infrastructures de transport, même la tête de moine sont autant de liens, de connivences entre les deux régions. Ces éléments sont à l'origine d'un fait souvent observé: que l'on se trouve à Tramelan ou à Saignelégier, à Moutier ou à Delémont, nous avons et nous défendons souvent des intérêts communs. Dit plus simplement, nous aimons le pays d'où nous sommes et pour la plupart nous sommes attachés à la terre jurassienne.

La naissance d'un nouveau canton serait l'occasion de fédérer le territoire et la population autour de projets communs, par exemple dans l'horlogerie et la microtechnique. Ensemble, nous pourrions réaliser des choses qu'on n'imagine même pas aujourd'hui! Si elle se serre les coudes et retrousse les manches, la région jurassienne se découvrira de nouvelles ambitions.

La force de ce projet institutionnel réside dans le fait qu'il est avantageux pour chacun des partenaires. N'en déplaise aux esprits chagrins, l'opération ne fera pas de perdants mais bien que des gagnants.

Extrait de l'intervention d'Elisabeth Baume-Schneider du 30 janvier 2013 devant le Parlement jurassien.



Communiqué de presse du 8 mars 2013
du Mouvement autonomiste jurassien

Le sens d'un engagement

Le mouvement autonomiste se distingue par une farouche volonté de relever les défis présents et futurs, sans jamais s'abandonner au «faux fatalisme de l'histoire». C'est à cause de cela que ses membres s'engagent, avec la ferme intention de se consacrer entièrement au bien de leur pays, à l'intérêt général plutôt qu'au profit partisan, ainsi qu'une responsabilité historique le leur prescrit, collectivement et individuellement.

Aujourd'hui, militants et sympathisants sont convaincus que les valeurs qui leur ont permis dans le passé d'accomplir de grandes choses pour le Jura leur permettront d'en accomplir encore. Et ces valeurs-là sont leur meilleur atout: solidarité, fraternité, conscience et respect de notre histoire, attachement à notre patrimoine, à notre langue, opiniâtreté que nous lèguent la nature jurassienne et l'expérience des luttes, capacité à l'ouverture au monde! Vouloir, c'est pouvoir, telle pourrait être la devise.

Quoi qu'il en soit, le mouvement autonomiste doit en toute circonstance montrer l'exemple, qu'il s'agisse de pratique politique ou de relations humaines. Il nous appartient toujours de valoriser le «sentiment national» des Jurassiens, qui n'a rien à voir avec le nationalisme, lequel exclut et nie le droit. Au-delà d'un fond de doctrine s'impose bien entendu la défense de la souveraineté cantonale, conquise au prix d'un effort gigantesque par les districts septentrionaux du Jura. Chaque jour nous avons à la promouvoir.

N'appartient-il pas au mouvement autonomiste de dire et redire ces vérités-là: dans la sauvegarde de notre souveraineté, dans le renforcement de notre autonomie, dans notre volonté de coopération, dans la stimulation et le rayonnement de notre statut politique se trouvent les instruments déterminants de notre progrès et de notre développement économique, culturel et social. Et c'est cela que nous avons à partager entre sud et nord du Jura.

Personne ne peut rien contre le cours naturel des choses. Dès lors, allons de l'avant, avec responsabilité et dans l'esprit de notre temps. Levons les yeux vers l'horizon d'une indépendance chèrement acquise ou promise, car là se trouvent les moyens de vaincre les obstacles. Nous avons toujours une côte à gravir, un but à atteindre. Nous savons tous cela, aussi sûrement que le proverbe: «Ce n'est pas le repos qui réduit la distance, mais la marche.» Alors marchons, les amis! Pour le Jura, dans l'enthousiasme et l'unité!